

# Cristall'Info



Décembre

2008

**E  
D  
I  
T  
O  
R  
I  
A  
L**

Depuis sa création en 1992, Cristallin est à votre écoute et s'adapte à vos besoins. Nés de vos témoignages sur l'évolution de la gestion quotidienne de vos magasins, nous vous proposons aujourd'hui deux nouveaux services :

- **Une plus grande amplitude horaire pour accéder à notre Hotline :** certains d'entre vous souhaitent pouvoir joindre la hotline entre 12 h et 14 h et le samedi, mais aussi plus simplement (par email, ou en laissant un message sur répondeur) ; de nouvelles options, expliquées dans ce Cristall'info, répondront à ces attentes.
- **Un système de télésurveillance à distance :** vous pouvez vérifier en temps réel, mais aussi rétroactivement, toute l'activité de votre magasin, et cela depuis n'importe quelle connexion Internet. Les options de ce système, baptisé VISEOX, sont détaillées ci-après.

Vous trouverez aussi dans ce numéro la liste des fonctionnalités 2009 de votre logiciel Irris, dont une première présentation a été réalisée aux visiteurs du SILMO.

**Toute l'équipe Cristallin se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.**

Stéphane Hillairet

## Vidéosurveillance - VISEOX



Viseox est un système de vidéosurveillance intuitif et performant, il vous permet de visualiser l'activité de votre magasin en temps réel ou en différé, le tout en haute définition et parfaitement intégré dans l'informatique magasin !

**Partez tranquille... Viseox veille et vous alerte en cas de problème.**

- Visualisez jusqu'à 30 caméras ou magasins sur un même écran
- Programmez vos horaires d'enregistrement
- Détectez les anomalies sur les enregistrements
- Pilotez vos caméras à distance
- Recevez les alertes par email
- Exportez les enregistrements sur le support de votre choix

**Configuration complète comprenant :**

**Le serveur, une caméra, l'installation et la formation à partir de 1999€ HT.**

## Sommaire

■ Edito / vidéosurveillance - VISEOX..... **page 1** ■ Point sur les contrats de maintenance..... **page 2** ■ Mode d'emploi pour renvoyer l'appel de cotisation / Nouveautés IRRIS..... **page 3** ■ Nouveautés IRRIS dans le détail..... **page 4**

## Point sur les contrats de maintenance 2009

### Que comprend votre contrat de maintenance standard ?

- appels téléphoniques illimités auprès de nos services hotline Irris et Cristallin (15 hotliners à votre disposition), du lundi au vendredi sur les plages horaires 9h-12h et 14h-18h ainsi qu'une permanence par fax le samedi.
- assistance à distance via la télémaintenance.
- mises à jour de votre logiciel avec intégration de nouvelles fonctionnalités et adaptation aux évolutions réglementaires.

#### Exemple des évolutions apportées en 2008 :

possibilité de scanner des ordonnances, envoi de SMS, traçabilité lentilles, édition du rapport d'adaptation pour l'ophtalmologiste, gestion des code RI et RA, duplication de fournisseurs verres EDI pour gérer ses tarifs personnalisés, interfaces : Opsys v2, HoyaLog, LeCen RVT, Keratris et Eyesview,...

### Quelles sont vos nouvelles options pour 2009 ?

Pour 2009 concernant le logiciel IRRIS, vous pourrez choisir d'ajouter à votre contrat de maintenance standard deux options pour répondre au mieux à vos besoins :



**Option  
SILVER**

En plus des services proposés dans le contrat de maintenance standard, cette option vous permet **de bénéficier de plages horaires d'appels élargies : Du lundi au samedi de 9h00 à 18h00 sans interruption** soit 55% de plages horaires supplémentaires pour appeler la hotline !



**Option  
GOLD**

L'option GOLD intègre les services suivants :

- **horaires hotline du lundi au samedi de 9h00 à 18h00 sans interruption**
- **une vérification trimestrielle de la fiabilité de votre sauvegarde** de données par un technicien Cristallin
- **possibilité de joindre la hotline également par email**
- **aucune attente lors de vos appels** : au bout de 3 sonneries, si aucun technicien n'a pas pu réceptionner votre appel, vous enregistrez votre demande sur une messagerie et êtes systématiquement rappelés par nos équipes.

### Comment régler votre contrat de maintenance ?

Plusieurs possibilités vous sont offertes :

- règlement par chèque avant le 15 Janvier 2009
- règlement par prélèvement automatique. Ce mode de règlement vous permet de payer votre contrat en 2 fois suivant l'échéancier ci-dessous :

	1 <sup>er</sup> prélèvement	2 <sup>e</sup> prélèvement
<b>Suivi IRRIS ou CRISTALLIN</b>	60% le 10 Janvier 2009	40% le 25 Février 2009
<b>Suivi IRRIS avec option SILVER</b>	60% le 10 Janvier 2009	40% le 25 Mars 2009
<b>Suivi IRRIS avec option GOLD</b>	60% le 10 Janvier 2009	40% le 25 Mai 2009

- règlement pour tous les clients adhérents aux centrales d'achat CDO, REV, OL ET COL, il suffit de nous renvoyer votre appel de cotisation signé avec la mention « Bon pour accord, règlement par ma centrale ». La facturation passera automatiquement via la centrale.

## MODE D'EMPLOI POUR RENVOYER VOTRE APPEL DE COTISATION 2009

**Etape 1**

Choisir le suivi adapté à vos besoins (avec ou sans les options Silver ou Gold).  
Pour ce faire, sur le document intitulé **“Appel de cotisation”** (joint à ce **Cristall'info**), il vous suffit de cocher l'option retenue.  
En l'absence de choix, vous bénéficierez de la maintenance standard.

**Etape 2**

Renvoyer le document intitulé **“Appel de cotisation”** avec la mention « bon pour accord » ainsi que le mode de règlement correspondant à votre choix de maintenance :  
**par courrier** : CRISTALLIN-Service comptabilité, ZA des Forts, 12 rue des Forts, 28500 Chérisy pour les règlements par chèque et prélèvements automatiques.  
**ou par fax** au 02 37 43 03 06 pour les règlements par centrale.

**Etape 3**

Dès réception de votre règlement, vous bénéficiez immédiatement des services associés à votre contrat de maintenance 2009.

**Etape 4**

Une fois votre règlement enregistré, une facture correspondante vous sera envoyée.

Pour tout renseignement,  
n'hésitez pas à appeler  
le 03 25 82 81 03

## Nouveautés IRRIS

### L'année 2009 sera riche en nouveautés pour Irris

Comme vous avez pu le voir lors du SILMO 2008, la prochaine version d'Irris regorge de nouveautés.

L'équipe de programmation a travaillé sur les évolutions suivantes qui seront envoyées automatiquement aux clients à jour de leur contrat de maintenance 2009 via la mise à jour (version 2.18) distribuée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

- **Envoi de demande de PEC (prise en charge) par fax directement à partir d'Irris.**

Après avoir fait votre devis, vous cliquez sur un bouton, vous choisissez la mutuelle à qui vous souhaitez envoyer cette demande et cette dernière part instantanément.

Et vous gérez aussi un historique de vos demandes plus simplement

Attention cette fonctionnalité nécessite une connexion ADSL dans votre magasin et l'acquisition d'un pack SMS/Fax (voir tarifs page suivante)

